



SANTÉ Très mobilisés, les généralistes dénoncent un système de soins à la dérive.

Les médecins font bloc

La tension monte chez les médecins généralistes, témoignent MG France, premier syndicat de généralistes libéraux, le Syndicat de la médecine générale (SMG) et le Syndicat national des jeunes médecins généralistes (SNJMG). Les trois organisations sont à l'origine de la grève du 11 mars et d'un appel à « sauver la médecine générale » qui rencontre un franc succès avec plus de 1 000 signatures collectées en quelques semaines (1). Les généralistes comptent de nouveau monter au créneau le 8 avril, notamment pour expliquer que leur mouvement ne porte pas seulement sur l'augmentation des rémunérations, comme le laisse entendre Roselyne Bachelot. Ces dernières semaines, la ministre de la Santé s'est employée à circonscrire le mouvement autour de cette revendication et de l'annonce de futurs « contrats d'amélioration des pratiques individuelles » (Capi), qui créent un système de prime pour les généralistes atteignant des objectifs fixés par la Sécu en termes de prescriptions.

Les syndicats mettent surtout en avant « l'aggravation des difficultés d'accès aux soins » des malades. « Les patients ont de plus en plus de mal à payer les médicaments. 17 % de la population n'a pas de complémentaire santé, et un tiers des malades renoncent à se soigner et à des examens complémentaires », insiste Patrick Dubreuil, président du SMG. « Nous savons que nous ne pouvons exercer correctement notre métier de médecin généraliste sans une bonne

protection sociale pour tous nos patients », affirme notamment l'appel. Le SMG considère aussi « l'avenir de la médecine générale incertain », parlant même d'une « mort annoncée » : « La Cnam [...] change les règles du jeu afin de contraindre les médecins généralistes à être les exécutants d'une offre de soins de moins en moins accessibles aux citoyens. » De plus, pour rationaliser l'offre de soins, « le gouvernement a besoin d'une médecine générale divisée, affaiblie, afin de mettre en place des pratiques de la médecine qui servent les intérêts des financeurs et non plus les besoins des populations ». En cause, « le transfert de la protection maladie aux assurances privées et aux mutuelles ».

La mobilisation des généralistes se déroule sur fond de changements importants en matière de représentativité syndicale, avec la disparition des unions régionales de médecins exerçant à titre libéral. Ces organismes de droit privé doivent être remplacés par des unions régionales des professionnels de santé. Mais les syndicats signataire de l'appel ignorent pour l'instant comment se fera la transition entre ces organismes. Or, en juin, l'ensemble des médecins devraient élire les organisations qui les représenteront dans les caisses d'assurance-maladie et dans les agences régionales de santé. Et certains d'entre eux y voient un enjeu pour défendre la profession et une certaine idée de la protection sociale.

—Thierry Brun

(1) <http://sauvons-la-medecine-generale.org>